

COMMUNE D'YZERON

**DECISION DU MAIRE n° 2022-26
du 16 Novembre 2022**

Madame la Maire,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 septembre 2020 par laquelle le Conseil Municipal a fixé des fourchettes de tarifs s'appliquant aux activités proposées par l'espace jeunes,

DECIDE

Article 1 : Durant la période du 16 novembre 2022 au 22 décembre 2022 les tarifs suivants sont appliqués à l'espace jeunes, pour les activités réalisées à l'intérieur du local :

Dates	Activités	Tarifs
16/11/2022	Atelier cuisine	2 euros
25/11/2022	Soirée pizza	5 euros
02/12/2022	Raclette	5 euros
09/12/2022	Création et décoration	4 euros
14/12/2022	Cuisine	3 euros
19/12/2022	Création et décoration	3 euros
20/12/2022	Patinoire et trajet	10 euros
21/12/2022	Repas de Noël	6 euros
22/12/2022	Centre de table maison sablés de Noël	5 euros

Cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

Madame la Maire,
Agnès NELIAS

Transmise en préfecture le : 21 NOV. 2022
Notifiée le : 21 NOV. 2022
Affichée le : 21 NOV. 2022

